



**COMMUNE DE SAINT GENIS
DES FONTAINES
PYRÉNÉES ORIENTALES (66)
RÉGION OCCITANIE**

OFFRE DE FONCIER 6 HA ARBORICULTURE BIO

Au pied du massif des Albères, îlot de 6 ha de verger à transmettre :

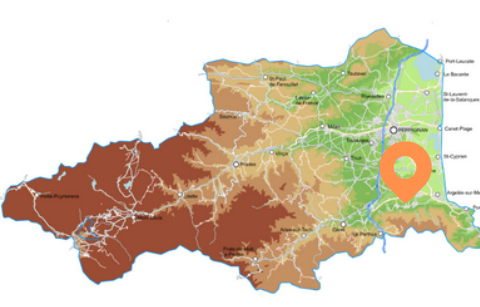
- Îlot d'un seul tenant de 6h à l'irrigation (micro-jets et goutte-à-goutte installé)
- Grande diversité de variétés permettant d'étaler la production, adaptée aux circuits courts
- Actuellement planté en abricots (5 variétés), pêches blanches et jaunes, pêches plates, nectarines blanches et jaunes (25 variétés), grenades (6 variétés)
- Irrigation sécurisée pour l'arboriculture ou le maraîchage : ASA (Association Syndicale Autorisée, gestionnaire des canaux) classe A+ puits
- Possibilité de construire un tunnel de stockage à proximité des vergers

Éléments complémentaires :

- Territoire dynamique (PAEN, marchés, tourisme...)
- Possibilités de diversification sur l'îlot (autres espèces fruitières, maraîchage, petit élevage...)
- Possibilités d'agrandissement à proximité des parcelles



Claude et Christine Cribeliet cultivent des fruits depuis 1986 dans les Albères. En bio depuis 2010, et passionnés par la diversité des variétés, ils ont développé leurs productions en même temps que leur circuits de commercialisation pour des fruits cueillis toujours à maturité. Aujourd'hui, ils souhaitent réduire un peu la voilure, accueillir des jeunes sur le territoire et transmettre leur savoir.



Candidats recherchés :

- > Installation idéale pour un couple ou deux travailleurs associés
- > volonté de maintenir une production en agriculture biologique sur le lieu
- > recherche de candidats
 - ayant déjà une expérience dans la conduite d'un verger et souhaitant se former sur une production diversifiée
 - prêts à s'engager économiquement dans le projet de reprise

Contacts :

Pour des informations concernant l'offre de transmission, les modalités, le prix :

Christine et Claude Cribaillet
claude.cribaillet@orange.fr

Pour des informations sur le CEFI ou pour vous faire accompagner et préparer votre projet de reprise :

Contact Association Terres Vivantes
sophie.zuber.tv@gmail.com



Modalités de la transmission :

- > **dès janvier 2026** : Une première année pour tester le projet de reprise, pour découvrir et prendre en main la ferme, préparer le projet d'installation in situ :
 - à travers un Contrat Emploi Formation Installation (CEFI) proposé par la Région Occitanie et qui permet pendant un an de :
 - tester la faisabilité du projet de reprise
 - d'acquérir une connaissance préalable du système d'exploitation à gérer
 - d'établir un lien de confiance privilégié avec le cédant afin que la transmission se fasse dans les meilleures conditions
 - à travers du salariat au sein de l'entreprise des cédants si vous n'êtes pas éligible au CEFI
- > La possibilité de passer par une période de fermage pour sécuriser le passage de propriété
- > Possibilité d'entraide commerciale avec les cédants
- > Possibilités d'entraide matérielle au moment de l'installation